PREVENTION DES RISQUES LIES AU TRAVAIL EN HAUTEUR DANS LE

PREVENTION DES RISQUES LIES AU TRAVAIL EN HAUTEUR DANS LE BTP: CCTH CATEGORIE RE

Ref. SA523

Durée :

4 jours

Les participants et leur pré-requis :

Intérimaires travaillant dans une entreprise de revêtement extérieur.

Ils seront médicalement aptes aux travaux en hauteur.

Notre intervenant :

Formateur spécialiste des travaux en hauteur

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

460 € HT (552 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

Module 1 :

- Rappeler les basiques de la prévention des risques professionnels
- Assimiler la pose et la dépose en sécurité des EPC temporaires contre les chutes
- Assimiler la vérification journalière et les conditions d'utilisation des plateformes de travail en encorbellement (PTE)

Module 2 :

- Sensibiliser aux risques spécifiques liés à l'utilisation des harnais antichute.
- Assimiler le port en sécurité du harnais antichute en point fixe (ancrage, PEMP...)
- Préparation du chantier et vérifications avant mise en oeuvre
- Mesures des préventions et règles de sécurité

Module 3 :

- Monter et démonter un échafaudage roulant et un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant.
- Réaliser les vérifications journalières.
- Utiliser les échafaudages en sécurité.

Module 4 :

- Montage et démontage de l'échafaudage fixe et pratique

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES

D'EVALUATION:

Alternance d'apports théoriques et de pratique.
Supports audio visuels adaptés (transparents, films).
Support de cours remis à chaque participant.
Exercices pratiques sur site avec nos équipements (échafaudage fixe et roulant, harnais de sécurité...)
Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques sur chacune des 3 journées.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

Module 1 :

- Rappeler les basiques de la prévention des risques professionnels :

- Accidentologie
- Chutes de hauteur : causes et conséquences humaines, financières et juridiques.
- Les acteurs de la prévention
- Les obligations de l'Agence d'Intérim et de l'Entreprise utilisatrice
- Préalables à la prise de poste : aptitude médicale, formations, autorisations, accueil...
- Les PGP, priorisation des EPC
- Le PGC et les PPSPS
- Matériel et équipements de travail : adéquation, conformité, vérifications périodiques, maintenance...

- Assimiler la pose et la dépose en sécurité des EPC temporaires contre les chutes :

- Les différents types d'EPC contre les chutes (et l'interdiction d'utiliser des pince-dalles sur des éléments en bois)
- Les fondamentaux de la pose des garde-corps : espaces entre potelets, main courante métallique, plinthes...
- les moyens de protection compensatoires pendant la pose des EPC.

- Assimiler la vérification journalière et les conditions d'utilisation des PTE :

- Composants et dispositifs équipant les PTE : supports, ossature, planchers, protections longitudinales, dispositifs anti- soulèvement, protections d'extrémités, dispositifs complémentaires...

- Conditions d'utilisation : charges maximales admissibles et positions, maintien d'un passage libre, aces sécurisé...
- Vérifications quotidiennes : état et fixation des planchers et des protections contre les chutes, positions des charges, verrouillage du dispositif anti-soulèvement...

- Sensibiliser aux risques spécifiques liés à l'utilisation des harnais antichute :

- Syndrome du harnais : définition, exemples...
- interdiction de travailler seul, procédure de secours ou plan de sauvetage opérationnel avant intervention,
- Notions sur les dispositifs d'ancrage, classes des dispositifs et résistance des éléments de fixation, choix, position.

Evaluation des connaissances acquises par QCM

Module 2 :

-

- Fonctions et caractéristiques des EPI et catégories
- Conditions de recours aux systèmes d'arrêt de chute, préparation du chantier, interdiction d'intervention seul, surveillance médicale
- Les systèmes d'arrêt de chute : harnais, liaisons, ancrages
- Validation des dispositifs d'ancrage
- Sélection des systèmes d'arrêt de chute : marquage, notice d'utilisation, vérifications, entretien et stockage
- Mise en oeuvre
- Organisation des secours, mesures concernant l'encadrement.

- Mise en situations pratiques avec évaluation continue :

- Vérifications avant mise en oeuvre
- Mises en situation : application : application de la théorie
- Essais de suspension inerte
- Les noeuds.

Evaluation des connaissances acquises par QCM

Module 3 et 4:

- Théorie

- Les différents types d'echafaudages et leurs domaines d'utilisation, avantages des modéles MDS
- Les roles et responsabilités des différents acteurs
- La réglementation applicable au montage, au démontage et à la vérification
- L'exploitation de la notice du fabricant
- L'examen d'adéquation, les charges maximales admissibles
- La préparation du montage, les éléments constitutifs des echafaudages et leur état de conservation
- Calages, positionnement et ancrages des echafaudages de pied
- Aménagement des aires de travaux : acces, signalisations, balisages, affichages...
- Les régles d'utilisation en sécurité (dont déplacements et stabilisation des échafaudages roulants)
- Les vérifications journalieres (examen de l'etat de conservation).

- Mise en situations pratiques avec évaluation continue :

- Montage et démontage en sécurité d'échafaudages roulants.

- Montage et démontage en sécurité d'une structure simple d'echafaudage de pied

Evaluation des connaissances acquises par QCM